



Accompagner des projets impulsés par les jeunes. Expérience de Cap Berriat dans l'agglomération grenobloise

L'accompagnement des jeunes au travers de leurs propres projets connaît un véritable engouement auprès des professionnels et des institutions ces dernières années. Cap Berriat est une association qui met en place cette démarche de soutien aux « jeunes porteurs de projet » depuis 10 ans, dans l'objectif également d'enrichir la vie locale. Olivier Gratacap, administrateur de Cap Berriat et Éric Monte, conseiller aux porteurs de projet reviennent sur cette expérience pour tenter de mettre à jour les enjeux qui sous-tendent l'accompagnement des jeunes ainsi que les conditions – parfois problématiques – de sa mise en place.

L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJET est au départ une tentative de réponse à la transformation des modes d'implication des jeunes dans la cité, au besoin de dépasser les logiques d'encadrement, d'inscription qui semblent ne plus convenir à toute une partie de la jeunesse¹. Les jeunes semblent plus tournés vers la mise en place d'actions, élaborées et réalisées par eux-mêmes, que vers des dispositifs préexistants.

CONSTRUCTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE, EXISTENCE ET RECONNAISSANCE SOCIALE

Un grand nombre de dispositifs s'intéresse à l'accès à l'autonomie des jeunes d'un point de vue individuel. Notre expérience nous montre que **le développement personnel est facilité s'il a l'opportunité de se réaliser dans le cadre d'un collectif**, qui devient un élément primordial de la construction individuelle. Nous avons pu notamment observer ce processus lors d'un accompagnement de collégiens. Parti d'une sollicitation d'une jeune fille de travailler sur les relations filles-garçons avec l'outil filmique et par le biais d'interviews, l'accompagnement a facilité la constitution d'un groupe autour du projet proposé par cette jeune fille, d'un remake d'un film à succès. L'approche collective, en se centrant sur le projet porté par le groupe, décentre la relation éducative et transforme le rapport au travailleur social. Ce nouveau positionnement peut alors ouvrir pour chaque individu des espaces de résolution de ses problématiques personnelles. Ainsi, l'accompagnement de ce groupe n'a pas débouché sur un film, mais a permis de créer une zone de dialogue entre les jeunes et entre eux et le professionnel, zone qui a été utilisée pour que chacun puisse avancer individuellement sur cette question.

Par la réalisation de leurs projets, les jeunes accèdent à une **expérimentation de la vie sociale qui est**

une des formes de leur socialisation². À partir de cette expérience, ils peuvent se projeter dans un avenir qui perd une part de son caractère incertain. Dépasser la morosité ambiante³ demande de s'essayer à l'implication sociale et d'y être reconnu en tant qu'acteur de la cité.

L'étape suivante consiste en la visibilité de ce que peut apporter la jeunesse à la société. Si l'on souhaite correspondre aux ambitions des jeunes vis-à-vis des projets qu'ils portent, la question de la **reconnaissance**, de la **valorisation de ces expériences sociales** est essentielle. Ce qui revient à considérer les **jeunes comme partenaires potentiels des institutions**, sans quoi on reste dans la logique occupationnelle.

Cette reconnaissance produit en retour des effets sur l'implication des jeunes. Leur engagement s'enracine et ils s'ouvrent à des problématiques sociales plus larges, dépassant leur projet initial. Ils accèdent à ce **droit de cité**, qui correspond à la fois au « *droit d'être nommé et ainsi reconnu hors de tout processus de sujétion et [au] droit de participer aux affaires publiques* »⁴. Accès à la citoyenneté donc, mais une **citoyenneté active**, qui prend sa part à l'action locale.

LES JEUNES DANS L'ESPACE PUBLIC, UNE EXPÉRIENCE CITOYENNE ?

Si l'on veut comprendre l'accompagnement de projet comme un accès à la citoyenneté, il faut revenir sur les attentes des jeunes quant à leur implication dans la vie sociale. Face à la perte du sentiment d'appartenance nationale⁵ et à la dégradation du « contrat social », les jeunes souhaitent exprimer leur citoyenneté par un agir ici et maintenant. La citoyenneté telle qu'ils la conçoivent correspond à un savoir-faire et savoir-agir, assortie d'une appropriation de l'espace public qui ne doit que peu de chose à la conception traditionnelle d'accès à des droits et à des devoirs. L'engagement y est perçu comme une **résistance aux difficultés rencontrées dans la société**, à des manques, et **la citoyenneté se conquiert par l'action** plus qu'elle ne s'acquiert par une identification à une catégorie reconnue du social.

Cette résistance est la réponse des jeunes à la dépossession qu'ils expriment, tant vis-à-vis du choix des objets censés correspondre à leurs préoccupations que des modalités d'actions qui leur sont proposées. On trouve peut-être là une explication au fait que l'exercice de cette citoyenneté se construise sur une dimension plus réduite que l'implication sur le territoire national. **Il s'ancre sur la résolution locale**

de **problématiques sociales**. Et c'est bien à ce titre que l'accompagnement des jeunes peut être vu comme un renouveau de l'action publique locale.

ACCOMPAGNER, SOUTENIR, ENCOURAGER... LE SOCLE DE LA DÉMARCHE

Si l'accompagnement semble répondre dans une certaine mesure aux évolutions des relations des jeunes avec l'espace public, il n'en demeure pas moins que sa mise en place achoppe sur plusieurs points. Un premier naît de la **difficulté des institutions à expérimenter de nouvelles manières d'intégrer la jeunesse** en tant que partenaire dans la définition et la réalisation de ses chantiers. L'accès aux politiques publiques, dès qu'on n'est plus dans du « démarrage », est encore trop limité pour de nouveaux acteurs.

Un deuxième vient de la commande publique à laquelle sont soumis les professionnels. Structures et institutions, en attente de résultats aisément évaluable, peinent à prendre le risque d'une « politique de la potentialité », qui investit plus sur une démarche que sur une réalisation certaine.

Un troisième tient dans les pratiques professionnelles. Accompagner des initiatives est une autre manière d'être et d'agir avec la jeunesse, une nouvelle démarche qui renverse les postures éducatives traditionnelles de transmission verticale d'un savoir-être social. Sur ce constat, l'accompagnement impose de **transformer la posture des professionnels en prenant le risque de la délégation, de la réalisation collective**, de la démonstration qu'il est possible pour les jeunes d'avoir des initiatives et de les réaliser dans l'espace public.

La tâche des professionnels est alors de **mettre en place un contexte favorable à l'émergence d'initiatives**, aussi bien relationnel que technique, qui aidera les jeunes à passer les obstacles de la réalisation de projets (confiance en soi, financements, juridique et administratif, montage de dossier, paysage institutionnel). Dans cette évolution des métiers, les professionnels concernés nous ont signalé⁶ que cette approche était absente de leurs formations initiales. Ils se forment « sur le tas », ils bricolent par l'échange et la confrontation avec leurs pairs.

Face à cette situation, et pour améliorer la réponse à l'ensemble des enjeux ci-dessus, Cap Berriat propose début 2009 une formation initiale (BPJEPS) à l'animation de la participation des jeunes à la vie locale, pour enrichir l'offre socioculturelle de la prise

en compte des nouvelles attentes des jeunes. Car ceux d'entre eux qui ont connu ce type de démarche sont la preuve que l'accompagnement peut être aussi bien un puissant outil éducatif qu'**un espace de rencontre et de partage avec les institutions concernées.** ■

Olivier GRATACAP, Éric MONTE

1. Comme en témoigne la difficulté des acteurs sociaux à toucher et/ou garder du public.

2. O. Galland, « Un nouvel âge de la vie », *Revue française de sociologie*, vol. xxxi-4, octobre-décembre 1990.

3. Anna Stellingner (dir.), *Les jeunesses face à leur avenir. Une enquête internationale*, Fondation pour l'innovation politique, 2007.

4. Jacques Ion, « Quand se transforment les modes d'engagement dans l'espace public », in Valérie Becquet et Chantal de Linares, *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, Coll. Débats Jeunesses, L'Harmattan, Paris, 2005, p 29.

5. Anna Stellingner, op. cit.

6. par exemple lors de l'animation d'un réseau d'acteurs jeunesse sur l'agglomération grenobloise, ou dans le cadre de plusieurs études de territoire.